



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

SECURISE'RA

> Pour sécuriser les parcours professionnels

page 2

PLAN DE SOUTIEN A L'ECONOMIE ET A L'EMPLOI

> Pour faire face à la situation économique dégradée

p 3 et 4

ProGRHes

> Pour les "PME en mutation

page 5

APPUI CONSEIL A LA GPEC

> Pour prévoir la gestion des ressources humaines

page 6

ADEC

> Pour anticiper le changement

page 7

POLE EMPLOI

> Pour faciliter le recrutement

page 8

OUTILS TECHNIQUES

PACK COMPETENCES

> Pour formaliser le plan de formation de l'artisan du bâtiment

page 9

COMAFOA

> Pour repérer les besoins en compétences dans les entreprises artisanales

page 10

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISES

> Pour motiver le personnel par la reconnaissance officielle des compétences

page 11

TALENTS ET COMPETENCES

> Logiciel pour outiller votre démarche compétences

page 12

INFORMER ET SENSIBILISER

MISSION EMPLOI-RH

> Pour un diagnostic RH spécifique aux artisans du bâtiment

page 13

ESPACE ARTISAN EMPLOYEUR

> Pour accompagner et conseiller les artisans dans leurs démarches d'embauche et sur la réglementation du travail

page 14

MODE D'EMPLOIS

> Pour un état des lieux RH de l'entreprise

page 15

AGEFOS-PME

> Pour aider l'entreprise à entamer une démarche de GPEC

p 16 et 17

CAPITAL COMPETENCES

> Pour le pilotage des compétences stratégiques

page 18

DEMO-GRAPHE PME

> Pour mettre en évidence les données démographiques de l'entreprise

page 19

DIAGNOSTIC COMPETENCES

> Pour cartographier les compétences individuelles et collectives de l'entreprise

page 20

DIAGNOSTIC RH

> Pour un état des lieux simple et rapide de la gestion des RH et de l'organisation du travail

page 21


GLOSSAIRE

page 22

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

La Région Rhône-Alpes permet aux entreprises et aux partenaires sociaux de recourir aux conseils extérieurs de cabinets de consultants pour les aider à mieux valoriser leurs ressources humaines et à professionnaliser les process « RH » autour de 6 axes :

- Recrutement et intégration de nouveaux salariés
- Lutte contre les discriminations à l'embauche
- Mobilité des salariés et promotion professionnelle et sociale : **établir le Plan de formation de l'Entreprise, mettre en place les Entretiens professionnels** (par exemple).
- Gestion des âges et transmission des savoirs
- Situations de précarité que sont l'intérim et le temps partiel non choisi
- L'accompagnement des mutations des entreprises (ex : préparation à la **transmission reprise**)

Qui peut en bénéficier ?	PME RHONE ALPES
OBJECTIFS	L'intervention d'un cabinet conseil vise à la fois à aider l'entreprise face à un problème de gestion de ressources humaines ainsi qu'à impliquer l'ensemble des acteurs, afin d'améliorer le dialogue social.
DUREE	Diagnostic : 1 à 3 jours Accompagnement : 2 à 8 jours
COUT	Prise en charge intégrale par le Conseil Régional Rhône Alpes
CONTACT <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  <p>(tout le monde s'y retrouve)</p> </div>	<p>Sylvie JACQUIN MDEF LOIRE SUD COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SAINT ETIENNE METROPOLE DIRECTION AMENAGEMENT DU TERRITOIRE 35 rue Ponchardier -BP 23- 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 02 Tél : 04 77 53 73 73 / 06 25 52 70 10 s.jacquin@agglo-st-etienne.fr www.mdef-loire-sud.fr</p>



DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



PLAN DE SOUTIEN A L'ECONOMIE ET A L'EMPLOI Volet « Soutien aux entreprises, à l'innovation et à l'emploi » > Pour faire face à la situation économique dégradée

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

La Région Rhône Alpes amplifie et complète ses dispositifs existants afin de soutenir les secteurs et territoires les plus touchés par la crise ainsi que les salariés les plus menacés dans leur emploi. Le Plan de soutien a aussi pour vocation de maintenir l'accompagnement des secteurs porteurs en matière d'activité économique et d'emploi.

Ce plan d'urgence se décline en 2 volets :

- Volet « Soutien aux entreprises, à l'innovation et à l'emploi »
- Volet « Soutien à la formation ».

Présentation détaillée des 2 volets sur le site de la Région : www.rhonealpes.fr - rubrique entreprendre.

Volet « Soutien aux entreprises, à l'innovation et à l'emploi », 3 axes d'intervention :

AXE 1 : Renforcement et développement des dispositifs de garantie aux PME :

- Renforcement du fonds de garantie Rhône-Alpes pour le développement industriel

> Permettre aux TPE et PME de Rhône-Alpes d'accéder plus facilement au crédit bancaire par un dispositif de garantie des prêts destiné à financer des opérations d'investissements matériels ou immatériels (en partenariat avec SOMUDIMEC ou SOFISCOPE).

La capacité d'intervention du dispositif est significativement renforcée pour permettre d'augmenter le nombre d'entreprises bénéficiaires.

- Renforcement du Fonds Régional pour l'Emploi en Rhône-Alpes (FRERA)

> Faciliter l'accès au crédit bancaire des TPE et PME de Rhône-Alpes dont les dossiers sont estimés risqués financièrement. En portant la couverture du risque à 70 %, par une garantie conjointe de la Région et d'OSEO, le FRERA permet de sécuriser la relation entre les organismes bancaires et les entreprises qui ont besoin d'un crédit pour financer des opérations de restructuration financière.

La capacité d'intervention du dispositif est significativement renforcée pour permettre d'augmenter le nombre d'entreprises bénéficiaires.

- Mise en place d'un fonds de garantie pour les opérations de capital risque et de capital développement en Rhône-Alpes

> Permettre aux entreprises innovantes et aux PME en développement (ou en transmission) de renforcer leurs fonds propres en bénéficiant de capitaux supplémentaires. Attirer les investisseurs sur ces opérations parfois délicates et à rentabilité à court terme plus faible, par un mécanisme de garantie dans lequel la Région intervient aux côtés d'autres sociétés de garantie (OSEO).

- Mise en place d'un fonds capital développement pour les PME régionales en retournement

> Renforcer les PME régionales en retournement et les emplois qu'elles représentent par la mise en place d'un fonds de capital développement permettant de renforcer leurs fonds propres.

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES



PLAN DE SOUTIEN A L'ECONOMIE ET A L'EMPLOI Volet « Soutien aux entreprises, à l'innovation et à l'emploi » > Pour faire face à la situation économique dégradée

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

(suite)

AXE 2 : Accompagnement stratégique des entreprises fragilisées et soutien à l'innovation

- Evolution du Fonds Régional d'Action d'Urgence (FRAU) et dotation complémentaire :

> Accompagner les entreprises fragilisées et en retournement. Attribution d'une aide d'appui conseil aux dirigeants de ces entreprises pour leur permettre d'opérer le repositionnement stratégique le plus adapté et mieux prendre en compte les conséquences organisationnelles pour l'entreprise (impact emploi).

- Soutien aux PME par les actions collectives– Dotation complémentaire

> Renforcer la programmation des actions collectives permettant en particulier de décliner certains programmes sur les secteurs d'activité industriels fortement touchés par la crise ou sur des bassins économiques très exposés.

AXE 3 : Ingénierie et innovation touristique : renforcement des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projets touristiques– Dotation complémentaire

> Renforcer le déploiement de nouveaux dispositifs régionaux d'ingénierie touristique pour mieux accompagner les porteurs de projets et favoriser la qualité croissante des aides aux conseils et des projets étudiés. Garantir une meilleure pérennité des projets proposés.

CONTACT

Sophie DUBOIS
REGION RHONE ALPES
Antenne de St Etienne
8 place Jean Jaurès
42100 SAINT ETIENNE
n° AZUR : 0 810 588 993
sdubois@rhonealpes.fr

Dispositif réservé aux PME en mutation pour les aider à adapter leur GRH à leurs projets stratégiques. Ce dispositif mêle temps collectifs (échange de pratiques, apports théoriques, études de cas en séminaires dirigeants) et conseil individuel en entreprise associant l'ensemble des équipes.

Qui peut en bénéficier ?	PME de Rhône-Alpes en croissance qui ont conduit, conduisent ou prévoient de conduire des projets de développement (nouvel outil de production, bâti, déménagement de site, nouveaux produits/services, recrutement, etc.) et qui estiment que le facteur humain est essentiel dans la réussite de tels projets, et dans le bon fonctionnement de l'entreprise en général.
OBJECTIFS	Adapter les compétences, aider au recrutement ou à la fidélisation du personnel, mettre en place un niveau d'encadrement intermédiaire, faire évoluer les fonctions des dirigeants et leur mode de management, formaliser la politique RH (salaires, formation, entretien annuel,...), structurer les relations sociales et améliorer les conditions de travail.
DUREE	1 an environ, comprenant 3 phases : Le mini-diagnostic préalable 8 séminaires dirigeants thématiques d'une demi-journée L'accompagnement individuel de 3 jours.
COUT	L'action est prise en charge de 80% à 100% par le Conseil Régional, selon les différents montages possibles en lien avec d'autres dispositifs (notamment Sécurise'RA). Dans le cas d'une participation de l'entreprise, celle-ci est éligible au fonds de formation.
CONTACT	Estelle DUCHEMIN ARAVIS 14 rue Passet 69007 LYON Tél : 04 37 65 49 71 e.duchemin@anact.fr www.aravis.aract.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

APPUI CONSEIL A LA GPEC

> Pour prévoir la gestion des Ressources Humaines

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

La Direction Départementale du Travail Emploi Formation Professionnelle propose un soutien financier dans le cadre d'une aide au conseil pour élaborer un plan de GPEC, afin de mieux anticiper les effets sur l'emploi des mutations économiques, technologiques, sociales et démographiques.

Qui peut en bénéficier ?	Entreprises de moins de 300 salariés
OBJECTIFS	Aide à la gestion de la pyramide des âges, adaptation et évolution des compétences, organisation du travail, maintien et développement des emplois.
DUREE	En fonction des besoins de l'entreprise
COUT	L'Etat peut prendre en charge jusqu'à 50% des coûts de conseil externe dans la limite de 12500 € sur une action collective et 15000 € sur une action individuelle.
CONTACT	DDTEFP Service Aide aux Restructurations 11 rue Balay 42021 SAINT ETIENNE CEDEX 04 77 43 41 49 dd-42@travail.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES

ADEC

> Pour anticiper le changement

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

Les projets d'ADEC ont pour but d'anticiper les mutations économiques, sociales et démographiques en réalisant des actions concertées dans les territoires pour permettre aux actifs occupés, en particulier ceux des petites et moyennes entreprises, de faire face aux changements à venir et de sécuriser ainsi leurs trajectoires professionnelles.

Qui peut en bénéficier ?	Entreprises, partenaires sociaux.
OBJECTIFS	<ul style="list-style-type: none">- Prévention des risques d'obsolescence des compétences- Accompagnement des mobilités et des évolutions professionnelles- Maintien et développement des compétences- Accès à une qualification reconnue et transférable.
DUREE	Les accords peuvent être annuels ou pluriannuels. Ils ont pour objectif d'anticiper les effets sur l'emploi des mutations économiques, de prévenir les risques d'inadaptation à l'emploi des actifs occupés et de répondre aux besoins de développement des compétences des salariés comme des entreprises.
COUT	Financement Etat
CONTACT	DRTEFP Tour suisse 1 boulevard Vivier-Merle 69443 LYON CEDEX 03 Tél : 04 72 68 29 00 / Fax : 04 72 68 29 29 www.rhone-alpes.travail.gouv.fr

POLE EMPLOI
> Pour faciliter le recrutement

Pôle Emploi, issu de la fusion de l'ANPE et des ASSEDICS vous accompagne dans la définition d'un profil de poste, favorise la rencontre entre l'offre et la demande, monte les dossiers d'aide à l'embauche et accompagne la consolidation dans l'emploi.

Qui peut en bénéficier ?

Toutes les entreprises

DUREE

En fonction des besoins de l'entreprise

COUT

Aucun pour l'entreprise

CONTACT

POLE EMPLOI : tél : 39 49

Plus d'information sur :
www.pole-emploi.fr, espace employeur

PACK COMPETENCES

> *Pour formaliser le plan de formation de l'artisan du bâtiment*

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

Outil informatique permettant de lister les savoir-faire détenus par les salariés et le chef d'entreprise d'après des fiches métiers spécifiques à l'entreprise et de recenser ceux dont l'entreprise aurait besoin pour se développer.

Utilisé pour élaborer des profils de poste en vue de recrutement, et mettre en place le Plan de Formation de l'entreprise.

Accompagnement effectué par un chargé de mission CAPEB et un cabinet de consultant.

Qui peut en bénéficier ?	Entreprises artisanales du bâtiment de la Loire
OBJECTIFS	Trouver le salarié qui correspond aux attentes, fidéliser l'équipe et renforcer ses compétences, faire évoluer les savoir-faire pour s'adapter aux évolutions du marché et se positionner sur de nouvelles demandes. Favoriser la mobilité interne des salariés pour ouvrir les recrutements sur du personnel peu ou pas qualifié, réfléchir à la problématique de gestion des âges.
DUREE	3 jours de formation et d'accompagnement en entreprise
COUT	Eligible au plan de formation pour les salariés et non salariés via leur OPCA
CONTACT	CAPEB LOIRE 13 rue Camille de Rochetaillée BP 759 42951 SAINT ETIENNE CEDEX 9 Tél :04 77 92 11 30 forez@capeb-loire.fr www.capeb-loire.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loire - Saint-Etienne
Montbrison

OUTILS TECHNIQUES

COMAFOA

> Pour repérer les besoins en compétences dans les entreprises artisanales

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

Outil de Gestion des Ressources Humaines accessible par Internet, simple et interactif. qui permet :

- d'analyser ses pratiques professionnelles
- d'évaluer et connaître les savoir-faire et potentiels présents dans l'entreprise
- de déterminer les besoins en compétences et en formation.

Qui peut en bénéficier ?

Actifs des entreprises artisanales : chefs d'entreprises, conjoints, salariés, apprentis.

OBJECTIFS

- Formation : élaborer le Plan de Formation de l'entreprise et le piloter.
- Recrutement : définir le poste à pourvoir, sélectionner les candidats, motiver et fidéliser les salariés.
- Management : conduire les entretiens professionnels, évaluer les compétences.
- Organisation interne: gérer la polyvalence, anticiper le développement de l'entreprise.
- Transmission de l'entreprise : faire le point sur les compétences présentes dans l'entreprise au moment de la cession.
- VAE : Aide à l'évaluation pour accéder à un diplôme.

DUREE

Temps total pour l'entreprise : 28 h + 5 h par salariés.

COUT

Inscription à la formation collective qui se déroule sur 2 jours non consécutifs et 1 demi-journée en entreprise : 50 €

CONTACT

Béatrice CHALENDARD
CMA ST ETIENNE / MONTBRISON
Rue de l'Artisanat
BP 724
42951 SAINT ETIENNE CEDEX 9
Tél : 04 77 92 38 00
beatrice.chalendard@cma-saint-etienne.fr
www.cma-saint-etienne.fr

CERTIFICAT DE COMPETENCES EN ENTREPRISES

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

> Pour motiver le personnel par la reconnaissance officielle des compétences

Dispositif par lequel les compétences d'un salarié sont évaluées en situation de travail et certifiées par un organisme reconnu : l'AFAQ AFNOR Certification

Qui peut en bénéficier ?	Toute entreprise
OBJECTIFS	<p><u>Pour l'entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Reconnaître et identifier les compétences au sein de l'entreprise - Valider le transfert des connaissances acquises lors d'action de formation, en compétences opérationnelles en situation de travail Renforcer l'efficacité des acquis de la formation - Répondre aux normes qualité en gestion des ressources humaines Motiver le personnel en reconnaissant son apport à l'entreprise <p><u>Pour le salarié :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Obtenir une reconnaissance officielle de ses compétences, de sa valeur professionnelle indépendamment du lieu d'acquisition - Améliorer sa pratique professionnelle Initier une réflexion sur son parcours professionnel et sa mobilité <p>Bâtir un projet de VAE.</p>
DUREE	<p>Analyse préalable : 0,5 jour</p> <p>Evaluation : 0,75 jour</p> <p>Vérification : 0,25 jour</p>
COUT	Analyse préalable
CONTACT	<p>Marion JATRESKI CCI FORMATION 51-53 cours Fauriel BP 29 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 2 Tél : 04 77 49 24 66 marion-jatreski@saint-etienne.cci.fr www.saint-etienne.cci.fr</p>

TALENTS ET COMPETENCES

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

> *Logiciel pour outiller votre démarche compétences*

Logiciel qui apporte une solution concrète à la mise en œuvre d'une démarche compétences au sein des entreprises.
Outil pragmatique et simple de formalisation des compétences et d'appui aux entretiens professionnels, mis à la disposition des entreprises après une phase de formation et d'accompagnement des utilisateurs.

Qui peut en bénéficier ?	TPE-PME de 1 à 50 salariés
OBJECTIFS	Répondre à la loi de 2004 sur la formation professionnelle, outiller les managers, initier une démarche de gestion par les compétences et de mobilités internes.
DUREE	<ol style="list-style-type: none"> 1) Analyse préalable : entretien d'analyse des besoins de l'entreprise en gestion des compétences et validation du projet d'acquisition du logiciel. 2) Formation en 3 phases : <ol style="list-style-type: none"> A) Formation des personnes en charge de l'utilisation du logiciel (1 jour) B) Travail en autonomie (durée à définir) C) Suivi post-formation d'une demi-journée
COUT	Analyse préalable
CONTACT	<p>Marion JATRESKI CCI FORMATION 51-53 cours Fauriel BP 29 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 2 Tél : 04 77 49 24 66 marion-jatreski@saint-etienne.cci.fr www.saint-etienne.cci.fr</p>

MISSION EMPLOI-RH

> Pour un diagnostic RH spécifique aux artisans du bâtiment

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

Elaboration d'un pré-diagnostic en matière d'emploi et de formation.
Accompagnement à une démarche GPEC
Aide au recrutement

Qui peut en bénéficier ?

Entreprises artisanales du bâtiment de la Loire

OBJECTIFS

Aider les entreprises à recruter, accueillir, intégrer de nouveaux salariés.
Fidéliser le personnel, maintenir et transmettre les savoir-faire

DUREE

Selon besoins

COUT

Aucun pour l'entreprise

CONTACT

CAPEB LOIRE
13 rue Camille de Rochetaillée
BP 759
42951 SAINT ETIENNE CEDEX 9
Tél :04 77 92 11 30
forez@capeb-loire.fr
www.capeb-loire.fr

INFORMER ET SENSIBILISER



ESPACE ARTISAN EMPLOYEUR

> *Pour accompagner et conseiller les artisans*

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

En terme d'emploi : accompagner et conseiller les artisans dans leurs démarches d'embauche et sur la réglementation du travail.
 En terme de Gestion des RH : à partir d'un diagnostic réalisé en entreprise, possibilité d'être formé à l'outil COMAFOA. Accompagnement renforcé possible par le biais de SECURISE'RA.

Qui peut en bénéficier ?	Entreprises artisanales du bâtiment de la Loire
OBJECTIFS	Sensibiliser les entreprises artisanales à la Gestion des Ressources Humaines et la GPEC.
DUREE	Selon besoins
COUT	Aucun pour l'entreprise, à l'exception de l'outil COMAFOA
CONTACT	<p>Béatrice CHALENDARD CMA ST ETIENNE / MONTBRISON Rue de l'Artisanat BP 724 42951 SAINT ETIENNE CEDEX 9 Tél : 04 77 92 38 00 beatrice.chalendard@cma-saint-etienne.fr www.cma-saint-etienne.fr</p> <div style="text-align: right; margin-top: 20px;">  Chambre de Métiers et de l'Artisanat <hr style="width: 100px; margin: 0 auto;"/> <i>Loire . Saint-Etienne Montbrison</i> </div>





INFORMER ET SENSIBILISER


MODE D'EMPLOIS > Pour un état des lieux RH de l'entreprise

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

Offre de service du MEDEF Loire qui propose :

AIDE AU RECRUTEMENT
 Définition des besoins en compétences et analyse des postes à pourvoir
 Formalisation et diffusion de l'offre d'emploi
 Présélection des candidats lors d'entretiens individuels et/ou collectifs d'évaluation et de motivation
 Présentation des candidats pré-sélectionnés et proposition du contrat d'embauche le plus adapté
 Suivi et intégration du nouveau salarié jusqu'à 6 mois. pour repérer les forces et faiblesses de l'entreprise en matière de ressources humaines :

GPEC :
 Réalisation d'un état des lieux des compétences au sein de l'entreprise
 Anticiper les besoins de recrutement et de formation
 Développer les compétences internes
 Etablir les fiches métiers de l'entreprise
 Proposer des pistes d'action visant à optimiser la GPEC.

Qui peut en bénéficier ?	Entreprises de la Loire
OBJECTIFS	Aider les entreprises dans leur recherche de candidats Accompagner les entreprises dans leur démarche de GPEC
DUREE	2 demi-journées pour l'état des lieux
COUT	Aucun pour l'entreprise
CONTACT	<p>Marielle VALLATI-Marina DECHAUX MEDEF LOIRE 16 bd de l'Etivallière—BP 706 42950 SAINT ETIENNE CEDEX 9 Tél : 04 77 92 89 79 mvallati@citedesentreprises.org mdechoux@citedesentreprises.org</p> 



INFORMER ET SENSIBILISER

AGEFOS-PME

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

> Pour aider l'entreprise à entamer une démarche de GPEC

Accompagnement des entreprises sur des dossiers collectifs et/ou individuels d'appui conseil à une démarche GPEC.
Réalisation d'un premier niveau de diagnostic pour révéler la mise en œuvre d'une démarche élargie de GPEC à partir d'un d'un besoin premier de l'entreprise (recrutement, organisation, transmission), pour orienter vers le dispositif le plus adéquat.

Qui peut en bénéficier ?	TPE et PME de la Loire
OBJECTIFS	Sensibiliser les entreprises à la GPEC et les accompagner dans le montage des dossiers de financement. Faciliter les mobilités professionnelles des salariés. Accompagner les entreprises dans la réalisation des plans d'action.
DUREE	Accompagnement : 4 journées individuelles, 1 journée collective.
COUT	Pré-diagnostic gratuit. Financement de l'accompagnement avec des fonds DDTEFP et DRTEFP. Financement des plans d'action : Fonds ADEC-FSE
CONTACT	Virginie TESSIEUX AGEFOS-PME LOIRE 1 rue de l'Informatique– BP 788 42952 SAINT ETIENNE CEDEX 09 Tél : 04 77 92 20 40 vtessieux@agefos-pme.com www.agefos-pme.com



INFORMER ET SENSIBILISER

AGEFOS-PME
> *Gérer la crise pour anticiper la reprise*

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

FACE A LA CRISE

AGEFOS PME propose une offre de services pour aider les entreprises à « surmonter » les grandes difficultés auxquelles elles auront à faire face et crée le plan d'actions intitulé « Gérer la crise pour anticiper la reprise » qui s'articule en 3 volets supplémentaires.

Pour sa mise en œuvre, l'OPCA des PME fera appel à ses partenariats avec le Conseil Régional, l'Etat, Pôle Emploi et à tous les autres acteurs susceptibles d'y contribuer également.

Son intervention concerne :

- Le financement d'actions de formation collectives conduisant à la compréhension des impacts sociaux éventuels de la situation de crise économique
- La mise en œuvre d'un accompagnement spécifique au travers d'un **repérage** réalisé par les Conseillers AGEFOS PME permettant :
 - d'orienter rapidement les entreprises vers :
 - > Des solutions pour l'évolution et le maintien dans l'emploi
 - > Des solutions d'anticipation des ruptures éventuelles de trajectoires et / ou de repositionnement des compétences
 - > Des solutions d'accompagnement des ruptures de trajectoires
 - de valider la mise en œuvre de financements spécifiques ponctuels et ciblés ne constituant pas pour autant une modification pérenne des critères de prise en charge de l'OPCA.

Cette intervention s'articule ainsi en 3 volets complémentaires :

- > un volet « comprendre et réagir »
- > un volet « repérer pour accompagner et permettre d'anticiper »
- > un volet « accompagner pour anticiper et pour raccourcir les transitions »

Qui peut en bénéficier ?	TPE et PME de la Loire
CONTACT	<p>Virginie TESSIEUX AGEFOS-PME LOIRE 1 rue de l'Informatique– BP 788 42952 SAINT ETIENNE CEDEX 09 Tél : 04 77 92 20 40 vtessieux@agefos-pme.com www.agefos-pme.com</p>



CAPITAL COMPETENCES

> Pour le pilotage des compétences stratégiques

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

Proposer à l'entreprise une prestation de service sur mesure pour le diagnostic et le pilotage des compétences stratégiques.	
Qui peut en bénéficier ?	Entreprise à effectif 100 salariés pour la pertinence de l'outil
OBJECTIFS	Etablir un diagnostic sur les orientations stratégiques de l'entreprise selon 8 axes principaux pour mettre en œuvre une démarche GPEC ou mobiliser des actions précises. S'adresse principalement au dirigeant.
DUREE	Primo-entretien : 2 heures Restitution : une demi-journée
COUT	Dispositif en phase d'expérimentation donc gratuit pour 20 entreprises en Rhône-Alpes.
CONTACT	Béatrice MARCINIAK OPCALIA RHONE-ALPES 16 bd de l'Etivallière BP 706 42950 SAINT ETIENNE Tél : 04 77 92 89 96 / 06 20 71 42 13 beatrice.marciniak@opcalia-ra.com

INFORMER ET SENSIBILISER

DEMO-GRAPHE PME

> Pour mettre en évidence les données démographiques de l'entreprise

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

Mise en graphique des données démographiques de l'entreprise pour une sensibilisation à la GPEC.
Sert de base de réflexion pour anticiper les mobilités des salariés et les recrutements.

Qui peut en bénéficier ?

Toute entreprise

OBJECTIFS

Réaliser une photographie des compétences et des ressources humaines de l'entreprise par un positionnement chiffré (répartition sexe, âges, qualifications...) avec une mise en perspective à 3 ans.

DUREE

Entretien : une demi-journée
Restitution : une demi-journée

COUT

Dispositif en phase d'expérimentation donc gratuit pour 20 entreprises en Rhône-Alpes.

CONTACT

Béatrice MARCINIAK
OPCALIA RHONE-ALPES
16 bd de l'Etivallière
BP 706
42950 SAINT ETIENNE
Tél : 04 77 92 89 96 / 06 20 71 42 13
beatrice.marciniak@opcalia-ra.com

DIAGNOSTIC COMPETENCES

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

> Pour cartographier les compétences individuelles et collectives de l'entreprise

Procédé de repérage qui permet de cartographier les compétences tant individuelles que collectives et donc :

- Facilite l'adéquation entre les ressources humaines et les orientations stratégiques
- Favorise la mobilité et la polyvalence

Qui peut en bénéficier ?	TPE-PME
OBJECTIFS	<p><u>Pour l'entreprise :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Identifier les compétences stratégiques à développer - Anticiper la perte des savoir-faire fondamentaux - Optimiser l'utilisation des compétences de ses collaborateurs - Cibler et réussir ses recrutements - Faciliter l'élaboration de son plan de formation - Bénéficier d'éléments objectifs pour répondre à des demandes de DIF et période de professionnalisation - Impliquer ses managers dans la réussite individuelle et collective des collaborateurs <p><u>Pour le salarié :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Valoriser son potentiel - Orienter ses demandes de DIF en lien avec l'évolution des métiers de l'entreprise
DUREE	Analyse préalable : 1 jour
COUT	Analyse préalable
CONTACT	<p>Marion JATRESKI CCI FORMATION 51-53 cours Fauriel BP 29 42009 SAINT ETIENNE CEDEX 2 Tél : 04 77 49 24 66 marion-jatreski@saint-etienne.cci.fr www.saint-etienne.cci.fr</p>

DIAGNOSTIC RH

Dernière mise à jour le 23 juin 2009

> Pour un état des lieux simple et rapide de la gestion des RH et de l'organisation du travail

Un état des lieux global, simple, et rapide de la gestion des RH et de l'organisation du travail qui permet d'évaluer les pratiques RH
De mesurer les besoins réels de l'entreprise

Qui peut en bénéficier ?

TPE-PME

OBJECTIFS

Pour l'entreprise :

- Avoir un bilan exhaustif de ses ressources humaines
- Repérer, analyser et évaluer les forces et faiblesses dans ses pratiques RH
- Faire émerger et préciser sa problématique RH
- Repérer les priorités et hiérarchiser les difficultés rencontrées
- Aboutir à des préconisations et un plan d'action adapté à l'entreprise
- Etre accompagnée dans la mise en œuvre du plan d'action en totalité ou partiellement

Pour le salarié :

- Valoriser son potentiel
- Orienter ses demandes de DIF en lien avec l'évolution des métiers de l'entreprise

DUREE

2 entretiens d'une demi-journée en face à face et 2 jours de travail de préparation, de synthèse et de préconisation en back office.

COUT

Analyse préalable

CONTACT

Marion JATRESKI
CCI FORMATION
51-53 cours Fauriel
BP 29
42009 SAINT ETIENNE CEDEX 2
Tél : 04 77 49 24 66
marion-jatreski@saint-etienne.cci.fr
www.saint-etienne.cci.fr

GLOSSAIRE

ADEC : Action de Développement de l'Emploi et des Compétences

CAPEB : Confédération des Artisans et des Petites Entreprises du Bâtiment

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CMA : Chambre de Métiers et de l'Artisanat

COMAFOA : COMpétences des Actifs par la FORMation dans l'Artisanat

CRRA : Conseil Régional Rhône-Alpes

DDTEFP : Direction Départementale du Travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle

DIRECCTE : Direction Régionale de l'Entreprise, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi.

FSE : Fond Social Européen

GPEC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

MDEF : Maison De l'Emploi et de la Formation

MEDEF : Mouvement des Entreprises DE France

RH : Ressources Humaines

SECURISE'RA : Sécurisation des parcours professionnels des Rhône Alpins

Ce document a été réalisé par
La Maison de l'Emploi et de la Formation Loire Sud
avec le soutien financier de l'Etat et de **Saint-Etienne Métropole**.

